



Conseil économique et social

Distr. générale
3 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :

recensements de la population et des logements

Recensements de la population et des logements

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi à la demande de la Commission de statistique formulée à sa quarante et unième session (voir E/2010/24, chap. I.A). En cette année 2010 qui se situe à mi-parcours de la décennie du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010), ce rapport décrit les activités menées à bien depuis 2005 en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme, notamment l'établissement et la diffusion de directives internationales concernant les recensements, l'organisation d'ateliers de formation, l'assistance technique et la création et la gestion d'un site Web servant de base de connaissances en matière de recensements. On y trouve aussi des informations sur les activités futures dans le cadre du Programme mondial de 2010. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2011/1.



I. Introduction

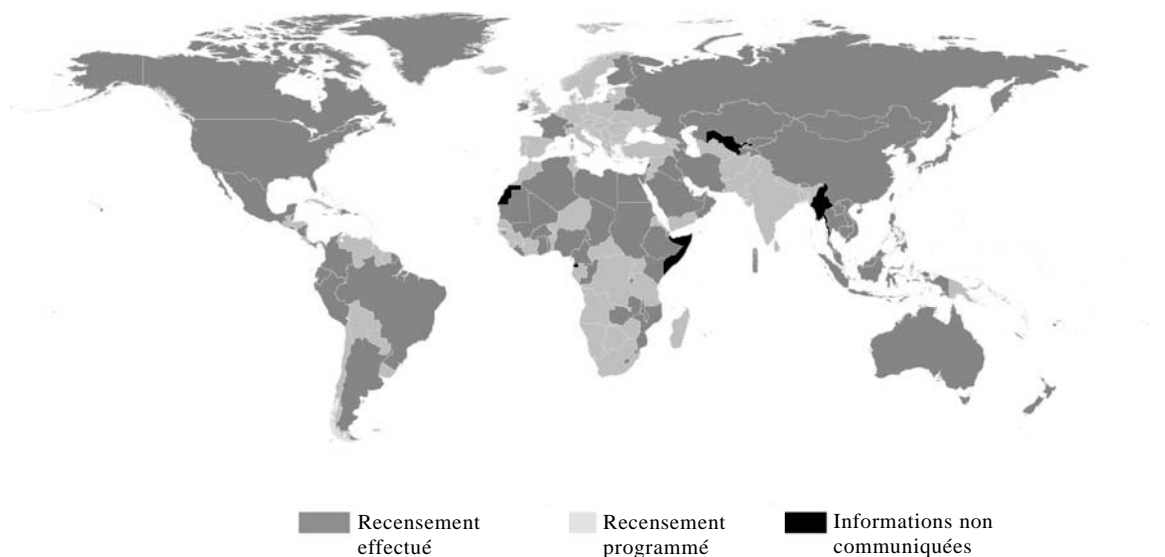
1. À sa trente-huitième session (voir E/2007/24), la Commission de statistique a prié la Division de statistique de l'ONU et les autres organismes internationaux d'intensifier leur assistance technique aux bureaux nationaux de statistique afin de renforcer la capacité nationale d'appliquer le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010). En outre, la Commission a demandé aux pays d'entreprendre la mise en œuvre des révisions apportées aux *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat*.

II. Cycle de recensements de la population et des logements de 2010

2. Le cycle de recensements 2010 de la population et des logements couvre la période 2005-2014. Pendant tout le cycle de recensements, la Division suit les activités de près et met régulièrement à jour toutes les informations tant sur les recensements déjà effectués que sur les recensements prévus, en signalant les pays qui reportent leur recensement à une date ultérieure. Selon les informations dont la Division disposait fin 2010, soit à mi-parcours de la décennie du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010), 121 pays ou régions ont déjà entrepris un recensement. Au cours de la seule année 2010, 43 pays ou régions – représentant 6 pays d'Afrique, 13 d'Asie, 4 d'Europe, 14 d'Amérique latine et des Caraïbes, 2 d'Amérique du Nord et 4 d'Océanie – ont effectué un recensement.

3. Depuis 2005, plusieurs pays ont reprogrammé leur recensement au moins une fois. Sur l'ensemble de l'année dernière par exemple, 17 pays ou régions qui avaient annoncé qu'ils procéderaient à leur recensement national en 2010 en ont reporté la date à 2011. Au vu des reprogrammations et des rapports établis par les pays, 2010 devrait être l'année de pointe du cycle de recensements 2010. Cependant, en raison des reports, celle-ci a désormais été déplacée à 2011, année qui verra 73 pays ou régions organiser un recensement. Parmi les causes de report des dates de recensement figurent des contraintes budgétaires, des problèmes techniques, un manque de personnel qualifié et des raisons politiques. Un recensement a été programmé dans 17 pays en 2012. D'ici à la fin du cycle de recensements, on estime que la population mondiale aura été dénombrée à 98 %. Les informations concernant les dates des recensements figurent à l'annexe I du présent rapport.

Graphique 1
Cycle de recensements de la population et des logements de 2010



III. Activités relatives au Programme mondial 2010 de recensements de la population et des logements

4. Conformément à son mandat, qui est d'aider les pays à effectuer un recensement durant le cycle de 2010, la Division a mené diverses activités pour améliorer la mise en œuvre du Programme mondial 2010 au niveau national. Pendant toute la période examinée, elle a continué d'élaborer des directives concernant les recensements, notamment des manuels et des rapports techniques; mis au point un progiciel, CensusInfo, pour aider les pays à diffuser les résultats des recensements; organisé des ateliers de formation sur la diffusion des directives internationales concernant les recensements de la population et des logements, leur gestion, la cartographie, la saisie des données, l'analyse et la diffusion des résultats ainsi que l'évaluation des recensements; tenu à jour la documentation sur ces derniers et publié plusieurs numéros du Bulletin électronique du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010.

5. La mise en œuvre du Programme mondial de 2010 a vu la Division poursuivre son étroite collaboration avec la Banque mondiale ainsi que le Gouvernement italien. Par ailleurs, la Division travaille étroitement avec les commissions régionales des Nations Unies et d'autres organismes internationaux.

A. Directives internationales concernant les recensements

6. La Division a joué un rôle crucial dans l'élaboration des recommandations internationales relatives au cycle 2010 des recensements. Elle a publié des directives techniques, principalement les *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, deuxième révision* (2007), ainsi que

ses manuels et rapports techniques complémentaires portant essentiellement sur des domaines spécifiques du recensement. La deuxième révision des *Principes et recommandations*, qui a été approuvée par la Commission de statistique à sa trente-huitième session, présente les directives internationales à utiliser par les pays dans la planification et la conduite de leurs recensements. Les manuels et rapports techniques publiés à ce jour par la Commission sont décrits ci-après. La version en ligne de chaque publication, de même que les traductions actuellement disponibles dans les cinq langues officielles de l'ONU, peuvent être consultées sur le site Web de la Division à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/census3.htm>.

7. *Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitat, Révision 1* (2010). Ce manuel donne aux pays un aperçu général de la méthodologie de vérification des données des recensements et des enquêtes, assorti d'indications sur la mise en œuvre des différentes méthodes de vérification. Il passe également en revue les avantages et les inconvénients des vérifications manuelles et informatisées. C'est un ouvrage de référence pour les spécialistes du sujet et ceux du traitement des données qui collaborent pour élaborer des spécifications de vérification et des programmes en matière de recensements et d'enquêtes.

8. *Rapport technique sur les enquêtes postcensitaires : directives opérationnelles* (2010). Le rapport présente les directives opérationnelles concernant l'établissement et la mise en œuvre d'une enquête postcensitaire. Les organisations chargées des recensements y trouvent des indications, des méthodes et des pratiques optimales leur permettant d'évaluer un recensement, ce qui est important pour la confiance des utilisateurs qui se servent des données du recensement, et pour celle que le public doit acquérir dans la fiabilité du système national de statistiques. Le rapport définit et expose dans le détail les objectifs d'une enquête postcensitaire, reprend les principaux éléments de sa conception, de sa planification et de sa mise en œuvre, et décrit les difficultés que présente cette mise en œuvre ainsi que les moyens de les atténuer.

9. *Manuel sur l'infrastructure géospatiale à l'appui des activités de recensement* (2009). Ce manuel donne aux planificateurs des recensements et au personnel associé des directives techniques concernant les méthodes, outils et pratiques optimales actuellement disponibles qui pourraient être utilisées dans les activités de cartographie aux fins de recensements. Il prend en compte les dernières avancées techniques dans le domaine de l'information géographique, notamment les techniques géospatiales et l'utilisation de leurs applications à des fins statistiques telles que les recensements de la population et des logements.

10. *Manuel sur la mesure de la population active et les caractéristiques de recensements de la population* (2009). Cette publication fournit aux planificateurs des recensements un ensemble de techniques permettant d'évaluer les questions et méthodes relatives à la collecte des caractéristiques économiques utilisées dans leurs recensements nationaux. Elle contient des propositions quant à l'application des directives concernant la mesure des caractéristiques économiques dans les recensements de la population telles qu'elles sont décrites dans les *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, deuxième révision*.

11. *Rapport technique sur les méthodes de saisie des données de recensement* (2009). Ce rapport, dont l'établissement se fonde sur la quantité considérable

d'informations qui avaient été présentées et recueillies au cours des ateliers sur le traitement des données de recensement organisés en 2008, décrit les diverses méthodes de saisie disponibles et leurs applications.

B. Ateliers de formation

12. Conformément à son engagement en faveur d'un renforcement des capacités de planification et d'organisation des recensements de la population et des logements, et en collaboration avec les commissions régionales et les organisations sous-régionales, la Division a organisé 33 ateliers, dont 25 au niveau régional et 8 au niveau national, sur les grandes phases et les principales facettes d'une opération de recensement au cours de la période 2006-2010. Un millier de participants venus de plus de 140 pays et régions différents ont été formés dans ces ateliers portant essentiellement sur les directives internationales concernant les recensements de la population et des logements, la gestion des recensements, la cartographie, la saisie et le traitement des données, l'analyse des résultats, leur évaluation et leur diffusion.

Évaluation des recensements

13. La Division a organisé cinq ateliers régionaux sur l'évaluation des recensements en 2009 et 2010. Au total, 124 participants représentant 85 pays y ont reçu une formation. L'objectif de ces stages était de donner un aperçu des différentes méthodes relatives à l'évaluation des recensements, en mettant l'accent sur la méthodologie appliquée aux enquêtes postcensitaires. Les ateliers ont également donné aux participants l'occasion de présenter et d'examiner la façon dont leurs pays ont géré divers aspects de l'évaluation des recensements et de l'enquête postcensitaire. Les ateliers se sont déroulés dans les lieux et selon le calendrier suivants : a) à Amman du 21 au 24 novembre 2010 pour les pays arabophones; b) à Bangkok du 10 au 14 mai 2010 pour les pays asiatiques; c) à Tunis du 7 au 11 décembre 2009 pour les pays d'Afrique francophone; d) à Addis-Abeba du 14 au 18 septembre 2009 pour les pays d'Afrique anglophone; et e) à Asunción du 3 au 7 août 2009 pour les pays d'Amérique latine.

Diffusion des données du recensement

14. Deux séminaires régionaux ont été organisés en 2010 sur les stratégies et les technologies relatives à la diffusion des données du recensement. Réunissant 71 participants venus de 49 pays, ils se voulaient un lieu d'échanges de pratiques et d'expériences nationales dans le domaine de la diffusion et de l'utilisation des données du recensement. Y ont été passés en revue les nouvelles tendances, les méthodes innovantes et les outils technologiques en matière de diffusion des données du recensement. Ces séminaires se sont tenus à Nairobi du 14 au 17 septembre 2010 pour les pays d'Afrique anglophone et francophone, et à Bangkok du 5 au 8 octobre 2010 pour les pays asiatiques.

15. La Division a également organisé des ateliers de formation aux niveaux régional et national sur CensusInfo – un progiciel gratuit de diffusion des données du recensement sur un CD-ROM et sur un site Internet créés par la Division, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds des Nations Unies pour la population. Ces ateliers ont permis aux participants d'acquérir une expérience pratique de l'utilisation du logiciel. Les trois ateliers régionaux, qui ont

formé 69 gestionnaires de données du recensement représentant 56 pays, ont eu lieu à Georgetown du 12 au 15 octobre 2009 pour les pays de la Communauté des Caraïbes, à Maputo du 10 au 13 novembre 2009 pour les pays d'Afrique anglophone et à Bamako du 30 novembre au 4 décembre 2009 pour les pays d'Afrique francophone. La Division a également organisé des stages de formation en interne à l'usage de CensusInfo dans quatre pays : a) le Libéria du 26 au 30 octobre 2009 pour 11 employés du Liberia Institute of Statistics and Geo-Information Services; b) le Mozambique du 16 au 20 novembre 2009 pour 14 employés de l'Instituto Nacional de Estatística; c) l'Égypte du 2 au 6 mai 2010, du 20 au 23 septembre 2010 et du 11 au 13 octobre 2010 pour 49 participants affectés au Bureau central de la mobilisation de l'opinion et de la statistique; et d) le Malawi du 29 novembre au 3 décembre 2010 pour 10 agents du Bureau de statistique national de ce pays. L'Égypte, le Libéria et le territoire palestinien occupé ont adapté avec succès CensusInfo pour la diffusion des données issues de leurs récents recensements de la population et des logements. On procède actuellement à la mise au point d'une adaptation de CensusInfo pour le Malawi.

Analyse des données du recensement

16. La Division a organisé deux séminaires internes sur le renforcement des capacités nationales d'analyse, de présentation et de diffusion des données du recensement en vue de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Les séminaires se sont tenus à Blantyre du 19 au 22 juillet 2010 pour 19 agents du Bureau de statistique national du Malawi, et au Caire du 17 au 19 mai 2010 pour 49 agents du Bureau central de la mobilisation de l'opinion et de la statistique. Le principal objectif était de favoriser une étude plus approfondie des données du recensement en vue de produire des rapports analytiques et thématiques. Le séminaire du Malawi avait mis un accent particulier sur les données de la fécondité et l'élaboration d'indices de nuptialité et de fécondité, alors que le séminaire égyptien portait principalement sur les méthodes de projection démographique, les analyses des disparités liées au sexe et l'établissement d'indices composites, y compris un indice de richesse. La Division aide l'Agence centrale de statistique éthiopienne à évaluer ses besoins et à déterminer les domaines prioritaires d'une analyse approfondie des données de son recensement 2007 de la population et des logements.

Saisie et vérification des données du recensement

17. Un atelier régional sur la vérification des données du recensement a été organisé par le secrétariat de la Communauté des Caraïbes, avec l'appui de la Division, à Saint John's du 6 au 11 décembre 2010. Cet atelier avait pour but de développer les capacités du personnel des bureaux de statistique nationaux des pays membres de la Communauté des Caraïbes en les initiant aux techniques et procédures de vérification des données du recensement. Il a réuni plus de 40 participants représentant 15 pays. En 2008, la Division a organisé quatre ateliers régionaux ayant pour thème le traitement des données et mettant l'accent sur les technologies actuelles de saisie des données ainsi que sur la méthodologie et les pratiques relatives à leur vérification. Leur objectif était de mettre en évidence les capacités des technologies actuelles appliquées à la saisie et à la vérification des données, ainsi que de favoriser l'échange d'expériences au niveau des pays. Ces ateliers, qui ont formé 136 praticiens du recensement venus de 68 pays, se sont

déroulés dans les lieux et selon le calendrier suivants : a) à Bamako du 3 au 7 novembre 2008 pour les pays d'Afrique francophone; b) à Bangkok du 15 au 19 septembre 2008 pour les pays asiatiques; c) à Dar-es-Salaam du 9 au 13 juin 2008 pour les pays d'Afrique anglophone; à Doha du 18 au 22 mai 2008 pour les pays dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

Organisation et cartographie des recensements

18. En 2007 et 2008, la Division a organisé, en collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales concernées, sept ateliers régionaux sur l'organisation et la cartographie des recensements qui ont formé 224 agents venus de 104 pays du monde entier. Ces ateliers visaient à faire ressortir l'importance d'une bonne organisation des recensements ainsi que l'évolution des systèmes d'information géographique et d'autres technologies géospatiales qui pourraient être utilisées dans ce domaine. Portant sur des activités telles que la délimitation des districts de recensement, la collecte, l'analyse et la diffusion des données du recensement, ils se sont déroulés dans les lieux et selon le calendrier suivants : a) en Zambie du 8 au 12 octobre 2007 pour les pays d'Afrique anglophone; b) en Thaïlande du 15 au 19 octobre 2007 pour les pays asiatiques; c) à Trinidad et Tobago du 22 au 26 octobre 2007 pour les pays des Caraïbes; d) au Maroc du 12 au 16 novembre 2007 pour les pays d'Afrique francophone; e) en Nouvelle-Calédonie du 4 au 8 février 2008 pour les pays de la région du Pacifique¹; f) au Chili du 24 au 27 novembre 2008 pour les pays d'Amérique latine; et g) au Bélarus du 8 au 12 décembre 2008 pour les pays membres de la Communauté des États indépendants².

Directives internationales

19. La Division a organisé trois ateliers régionaux pour présenter les directives internationales révisées telles qu'elles sont décrites dans les *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, deuxième révision*. Ces ateliers ont instruit les participants sur le mode de sélection des thèmes de recensement, les questions pertinentes à poser et les résultats recherchés. Ils ont aussi examiné les préparatifs menés au niveau national pour cerner les éléments des recensements de la population et des logements qui sont particulièrement vulnérables et nécessitent d'être renforcés. Ils ont également été l'occasion d'instituer et d'encourager la coopération régionale dans l'organisation de recensements de la population et des logements. Réunissant 188 participants venus de 64 pays, ils ont eu lieu : a) au Mali du 6 au 9 novembre 2006 pour les pays d'Afrique francophone; b) au Mozambique du 30 octobre au 2 novembre 2006 pour les pays d'Afrique anglophone; et c) au Cambodge du 31 juillet au 2 août 2006 pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

¹ En outre, cet atelier a porté sur les directives internationales relatives à l'organisation des recensements de la population et des logements, sur la coopération régionale et sur les technologies appliquées à la saisie des données.

² Cet atelier a aussi porté sur la saisie des données de recensement.

C. Assistance technique

20. La Division fournit une assistance technique aux pays en développement qui le lui demandent afin de les aider à organiser des recensements. En 2010, elle a assuré ou financé l'assistance technique pour les activités suivantes : a) mission consultative effectuée auprès du Bureau de statistique du Bangladesh afin de l'aider à mener les activités préparatoires du recensement de 2011, notamment en examinant et en évaluant la conception des questionnaires, les supports et manuels de formation et les projets relatifs au traitement des données, ainsi qu'en évaluant les objectifs et procédures prévus pour les enquêtes postcensitaires; b) organisation d'un voyage d'étude à l'intention des membres de l'Institut brésilien de géographie et de statistique, afin qu'ils puissent prendre connaissance des données d'expérience de l'Institut national de statistique du Royaume-Uni sur l'évaluation des recensements, en particulier aux différents volets de l'enquête postcensitaire : conception, mise en œuvre, système de rapprochement automatisé et calcul des estimations des taux de couverture; c) conseils d'experts portant sur la saisie et le traitement de données au moyen de lecteurs optiques et sur le renforcement de l'efficacité des opérations menées par les services centraux et sur le terrain, notamment grâce à un système de suivi des questionnaires, apportés à l'Office central de statistique de Maurice, qui organisera en 2011 un recensement de la population et de l'habitat; d) conseils d'experts fournis à l'Institut national péruvien de statistique et d'informatique dans le cadre d'une évaluation des plans de recensement de 2005 en prévision de la mise en place d'un système de reclassification continue.

21. Le Directeur de la Division copréside le Conseil consultatif technique international pour le recensement en Iraq. Cette instance, qui est composée d'experts de réputation nationale et internationale, a pour mandat de donner des conseils techniques au Gouvernement iraquien pour l'aider à effectuer un recensement de la population et des logements conformément aux normes internationales.

D. Site Web du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010

22. Depuis le début du recensement de 2010, la Division tient à jour le site Web du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010 (<http://unstats.un.org/unsd/census2010.htm>). On trouve sur ce site Web des informations à jour sur les activités en rapport avec le recensement qui sont menées dans le monde, dont des informations relatives à l'organisation de recensements par les pays et à l'état d'avancement du recensement de 2010, notamment grâce à une « horloge » (census clock), qui indique le nombre total de pays et de régions qui ont mené un recensement et la proportion estimative de la population mondiale comptée lors du recensement de 2010, ainsi que des annonces relatives à la publication de documents sur le recensement et à l'organisation de réunions et d'ateliers par la Division et par des organismes du système des Nations Unies. Le site Web donne accès aux questionnaires et aux documents promotionnels utilisés par les recensements nationaux. Il publie également des informations tenues à jour régulièrement sur les dates réelles ou prévues du recensement de 2010 dans chaque pays et région.

23. L'une des caractéristiques importantes de ce site Web est qu'il contient une base de connaissances relatives aux recensements centralisant les directives méthodologiques et les documents relatifs aux pratiques de référence des pays en matière de recensement. À ce jour, cette base de connaissances contient plus de 387 documents.

24. Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour promouvoir l'échange d'informations sur les activités de recensement, la Division publie le bulletin d'information du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010, qui est posté sur le site Web du Programme. Ce bulletin présente les faits nouveaux et les activités de recensement organisées pendant le cycle 2010.

E. Évaluation des méthodes de recensement utilisées par les pays

25. La Division a lancé une initiative visant à collecter des informations sur les méthodes utilisées par les pays à chaque étape du recensement de 2010. Les principaux objectifs de cette initiative sont : a) d'évaluer les besoins des pays dans le domaine des nouvelles technologies et les compétences qu'ils doivent obtenir de sources extérieures; b) de déterminer quels pays peuvent apporter un soutien technique à d'autres pays et, en particulier, favoriser la coopération Sud-Sud; et c) de rassembler des informations répondant mieux aux besoins des pays qui comptent mener un recensement pendant la dernière partie du cycle de 2010. Plus précisément, la Division a demandé aux bureaux nationaux de statistique de lui fournir des informations sur les activités pertinentes menées ou prévues chaque année du cycle en mettant l'accent sur les méthodes utilisées pendant le cycle de 2010, notamment la cartographie, les méthodes de dénombrement et le traitement, l'évaluation et la diffusion des données, ainsi que l'offre et la demande en matière d'assistance technique. Cent trente-huit pays ont rempli le questionnaire. Le rapport qui a été élaboré sur la base des informations recueillies servira de document de référence à la Commission de statistique. Il sera posté sur le site Web de la base de connaissances relatives aux recensements (<http://unstats.un.org/unsd/census2010.htm>). Les principales conclusions de cette étude sont présentées à l'annexe II du présent rapport.

IV. Activités futures

26. L'objectif principal du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010 est de faire en sorte que tous les pays et toutes les régions organisent un recensement de la population et des logements au moins une fois pendant la décennie 2005-2014. D'ici à fin 2010, 121 pays ou régions devraient avoir déjà organisé un recensement (voir annexe I). Nombre de ces pays, ainsi que ceux qui s'approprient à mener un recensement, mettent à présent l'accent sur l'analyse, la diffusion et l'archivage des données. Cela a été confirmé par les réponses au questionnaire transmis par la Division aux pays en 2009 (voir par. 25). En 2011 et au-delà, la Division prévoit de mener diverses activités liées au recensement, dont celles qui sont décrites ci-dessous.

Suivre les activités en rapport avec les recensements menées dans les pays et recueillir des informations sur celles-ci

27. Dans le cadre de ses activités liées au Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010, la Division continuera de suivre les progrès faits par les pays dans la réalisation de recensements en 2011 et au-delà. L'un des outils utilisés sera l'« horloge », qui peut être consultée à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/census2010.htm>. Surveiller les activités des pays en rapport avec le recensement doit tout d'abord faciliter la mise en place d'un système d'alerte, qui permettra d'évaluer l'état d'avancement du recensement dans le monde entier, de repérer les pays ayant reporté leur recensement et de déterminer les causes de ce retard. Les informations relatives aux recensements postées sur le site Web du Programme seront régulièrement mises à jour jusqu'à la fin du cycle et des documents supplémentaires seront ajoutés à la base de connaissances relatives aux recensements. Pour que ce projet aboutisse, il est indispensable que les pays participent activement à la présentation de documents et d'informations destinés au site Web.

28. Si de nombreux pays continuent de privilégier les méthodes de recensement traditionnelles, certains adoptent ou planifient de nouvelles approches en la matière, adoptent ou prévoient d'adopter de nouvelles méthodes, telles que le recensement permanent, le recensement virtuel, le recensement à partir de listes électorales et le recensement rénové. La Division suivra l'évolution de ces méthodes de façon à les faire connaître à partir de son site Web et à pouvoir fournir des explications. L'accent sera mis sur les conditions à respecter pour que ces méthodes produisent des données fiables et puissent être aisément transposées et utilisées dans d'autres pays.

Directives techniques

29. La Division continuera d'élaborer de la documentation technique portant sur les différentes phases des recensements et de préparer des outils de référence et de formation sur les sujets essentiels à l'exécution du Programme mondial de 2010. La stratégie de la Division consiste à concentrer, chaque année, ses activités sur les étapes successives du déroulement des recensements, ce qui lui permet d'actualiser ses directives, ou d'en élaborer d'autres, et de recenser les pratiques de référence de manière rationnelle. Le matériel utilisé dans les ateliers sera amélioré et adapté aux formations en ligne afin d'être mis à la disposition d'un public plus vaste. Dans les années à venir, des rapports techniques pourraient être élaborés sur les directives relatives à l'archivage des résultats des recensements et des rapports administratifs, ainsi que des rapports sur les méthodes employées.

Réunion d'experts

30. À mi-parcours du Programme mondial de 2010, la Division commencera à examiner les enseignements tirés du cycle de 2010 et des faits nouveaux en matière de recensement, en particulier les nouveaux sujets abordés et les méthodes et techniques récemment introduites. Une réunion d'experts sera organisée en 2011 afin d'examiner ces questions et de repérer les nouvelles approches du recensement qui pourraient être utiles pendant la seconde moitié du Programme mondial de 2010 et jeter les bases d'une éventuelle révision des *Principes et recommandations*

concernant les recensements de la population et des logements, deuxième révision compte tenu des enseignements tirés depuis 2005.

Ateliers de formation

31. En 2011, la Division mènera les activités de formation suivantes :

a) Séminaires régionaux et nationaux sur l'analyse et la diffusion des données de recensement : vu les difficultés rencontrées par beaucoup de pays en développement dans l'analyse et la diffusion de données, la Division continuera d'organiser, en collaboration avec d'autres parties intéressées, des séminaires dans les régions qui n'en ont pas encore bénéficié au titre du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010 afin de passer en revue et de partager les informations sur les pratiques nationales en matière d'analyse de données et sur les stratégies et technologies adoptées pour diffuser ces données;

b) Séminaires régionaux sur l'archivage des résultats des recensements : les résultats des recensements menés dans chaque pays étant précieux et irremplaçables, il faudrait veiller à les archiver et faire en sorte qu'ils soient utilisés et réutilisés le plus largement possible. L'enregistrement et l'archivage des données jouent un rôle particulièrement important dans les analyses comparatives temporelles. Il faudrait que les bureaux de statistique nationaux mettent en place des capacités d'archivage des données ou améliorent celles qui existent déjà. Toutefois, de nombreux pays en développement n'ont pas les moyens nécessaires à l'archivage et, en outre, ne considèrent pas qu'il s'agit d'une étape clef des opérations de recensement. Les séminaires régionaux examineront les principaux problèmes en matière d'enregistrement et d'archivage des données démographiques et faciliteront la mise en commun des pratiques de référence;

c) Ateliers de formation sur la mise en place de CensusInfo : le progiciel CensusInfo a été à nouveau ajusté en 2010 pour tenir compte des données d'expérience recueillies lors des ateliers régionaux et nationaux menés par la Division. La même année, de nouveaux outils de promotion de ce progiciel ont également été mis au point. Les ateliers de formation à l'utilisation de CensusInfo prévus en 2011 aideront les pays à adapter cet outil à leur situation nationale afin de pouvoir diffuser les résultats des recensements menés.

Assistance technique

32. Des missions d'assistance technique seront entreprises pour fournir aux pays qui le demandent une aide répondant à leurs besoins particuliers. Ces missions viseront à renforcer la capacité des pays en développement d'effectuer des recensements.

Appui au Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010

33. Consciente que les organisations internationales, régionales, sous-régionales et nationales et d'autres entités participent au Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010, la Division continuera de renforcer les réseaux de communication nécessaires afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme. L'appui des parties prenantes a contribué à la réalisation des objectifs du Programme mondial de 2010. Il importe au plus haut point d'assurer la continuité

de cet appui tout au long des recensements organisés en 2010, compte tenu en particulier du grand nombre d'activités menées dans le cadre du Programme.

34. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport et appuyer les activités entreprises par la Division pour renforcer la mise en œuvre, au niveau national, du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010.

Annexe I

Recensements prévus dans le cadre du cycle 2010 des recensements de la population et des logements

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique										
Afrique du Sud							P			
Algérie				E						
Angola									P	
Bénin								P		
Botswana							P			
Burkina Faso		E								
Burundi				E						
Cameroun	E									
Cap-Vert						E				
Comores									P	
Congo			E							
Côte d'Ivoire							P			
Djibouti					E					
Égypte		E								
Érythrée							P			
Éthiopie			E							
Gabon									P	
Gambie									P	
Ghana						E				
Guinée							P			
Guinée Bissau					E					
Guinée équatoriale										
Jamahiriya arabe libyenne		E								
Kenya					E					
Lesotho		E								
Libéria				E						
Madagascar							P			
Malawi				E						
Mali					E					
Maroc										P
Maurice							P			
Mauritanie						P				
Mayotte			E							
Mozambique			E							
Namibie							P			

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Niger							P			
Nigéria		E								
Ouganda								P		
République centrafricaine									P	
République démocratique du Congo							P			
République-Unie de Tanzanie								P		
Réunion		E								
Rwanda								P		
Sahara occidental										
Sainte-Hélène				E						
Sao Tomé-et-Principe							P			
Sénégal							P			
Seychelles						E				
Sierra Leone										P
Somalie										
Soudan				E						
Swaziland			E							
Tchad					E					
Togo						E				
Tunisie										P
Zambie						E				
Zimbabwe								P		
Asie										
Afghanistan										
Arabie saoudite						E				
Arménie							P			
Azerbaïdjan					E					
Bahreïn						E				
Bangladesh							P			
Bhoutan	E									
Brunéi Darussalam							P			
Cambodge				E						
Chine						E				
Chypre							P			
Émirats arabes unis	E					E				
Géorgie								P		
Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)		E					P			
Inde							P			
Indonésie						E				

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Iran (République islamique d')		E					P			
Iraq						P				
Israël				E						
Japon	E					E				
Jordanie										P
Kazakhstan					E					
Kirghizistan					E					
Koweït	E					E				
Liban										
Macao (région administrative spéciale de Chine)		E					P			
Malaisie						E				
Maldives		E					P			
Mongolie						E				
Myanmar										
Népal							P			
Oman						P				
Ouzbékistan										
Pakistan							P			
Philippines			E			E				
Qatar						E				
République arabe syrienne										P
République de Corée	E					E				
République démocratique populaire lao	E									
République populaire démocratique de Corée				E						
Singapour						E				
Sri Lanka							P			
Tadjikistan						E				
Territoire palestinien occupé			E							
Thaïlande						E				
Timor-Leste						E				
Turkménistan								P		
Turquie							P			
Viet Nam					E					
Yémen										P
Europe										
Albanie							P			
Allemagne							P			
Andorre ^a										
Autriche ^b							P			

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bélarus					E					
Belgique ^b							P			
Bosnie-Herzégovine							P			
Bulgarie							P			
Croatie							P			
Danemark ^a							P			
Espagne							P			
Estonie							P			
Ex-République yougoslave de Macédoine							P			
Fédération de Russie						E				
Finlande ^a						P				
France		E								
Gibraltar									P	
Grèce							P			
Hongrie							P			
Îles anglo-normandes – Guernesey							P			
Îles anglo-normandes – Jersey							P			
Île de Man		E								
Îles Féroé ^a							P			
Irlande		E					P			
Islande ^a							P			
Italie							P			
Lettonie ^b							P			
Liechtenstein ^b						P				
Lituanie							P			
Luxembourg							P			
Malte		E					P			
Monaco ^a				E						
Monténégro							P			
Norvège ^a							P			
Pays-Bas ^a							P			
Pologne							P			
Portugal							P			
République de Moldova								P		
République tchèque							P			
Roumanie							P			
Royaume-Uni							P			
– Angleterre et pays de Galles							P			
– Écosse							P			
– Irlande du Nord							P			

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Saint-Marin ^a										
Saint-Siège ^a					E					
Serbie							P			
Slovaquie							P			
Slovénie ^b							P			
Suède ^a							P			
Suisse ^b						P				
Svalbard et île Jan Mayen ^a							P			
Ukraine							P			
Amérique du Nord										
Bermudes						E				
Canada		E					P			
États-Unis d'Amérique						E				
Groenland ^a						P				
Saint-Pierre-et-Miquelon		E								
Amérique latine et Caraïbes										
Anguilla							P			
Antigua-et-Barbuda							P			
Antilles néerlandaises							P			
Argentine						E				
Aruba						E				
Bahamas						E				
Barbade						E				
Belize						E				
Bolivie (État plurinational de)									P	
Brésil						E				
Chili								P		
Colombie	E									P
Costa Rica							P			
Cuba								P		
Dominique							P			
El Salvador			E							
Équateur						E				
Grenade							P			
Guadeloupe		E								
Guatemala								P		
Guyana								P		
Guyane française		E								
Haïti									P	
Honduras								P		

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Îles Caïmanes						E				
Îles Falkland (Malvinas)		E								
Îles Turques et Caïques							P			
Îles Vierges américaines						E				
Îles Vierges britanniques						E				
Jamaïque							P			
Martinique		E								
Mexique	E					E				
Montserrat							P			
Nicaragua	E									
Panama						E				
Paraguay								P		
Pérou			E							
Porto Rico						E				
République dominicaine						E				
Sainte-Lucie						E				
Saint-Kitts-et-Nevis							P			
Saint-Vincent-et-les Grenadines							P			
Suriname							P			
Trinité-et-Tobago							P			
Uruguay							P			
Venezuela (République bolivarienne du)							P			
Océanie										
Australie		E					P			
Fidji			E							
Guam						E				
Îles Cook		E					P			
Îles Mariana du Nord						E				
Îles Marshall							P			
Îles Norfolk		E					P			
Îles Salomon					E					
Îles Wallis et Futuna				E						
Kiribati	E					E				
Micronésie (États fédérés de)						E				
Nauru								P		
Nioué		E					P			
Nouvelle-Calédonie					E					
Nouvelle-Zélande		E					P			
Palaos	E					E				
Papouasie-Nouvelle-Guinée							P			

<i>Pays ou région</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pitcairn	E									
Polynésie française			E							
Samoa		E					P			
Samoa américaines						E				
Tokélaou		E					P			
Tonga		E								
Tuvalu								P		
Vanuatu					E					

Abréviations : E : recensement déjà effectué; P : recensement prévu.

Note : Pour une version actualisée des informations présentées dans ce tableau, consulter le site <http://unstats.un.org/unsd/census2010.htm>.

^a Chiffres relatifs à la population établis d'après les registres de population.

^b Chiffres relatifs à la population établis d'après les registres de recensement traditionnel et les registres de population.

Annexe II

Points importants des conclusions concernant l'évaluation des méthodes de recensement utilisées par les pays

Comme indiqué au paragraphe 25, la Division a rassemblé des informations relatives aux méthodes utilisées par les pays dans le cadre du cycle de recensements de 2010 grâce à un questionnaire adressé aux bureaux nationaux de statistique en 2009. Cent trente-huit pays ont rempli ce questionnaire qui portait sur les méthodes utilisées pendant le cycle de 2010 en ce qui concerne la cartographie, le mode de dénombrement, le traitement, l'évaluation et la diffusion des données. Le questionnaire comportait aussi une partie relative aux besoins d'assistance technique extérieure et aux domaines dans lesquels des pays pouvaient apporter une assistance à d'autres. Une synthèse des principaux points de l'analyse est présentée ci-après :

Cartographie

- Plus de la moitié des pays ou des zones d'Afrique et d'Asie ayant répondu utilisent encore des cartes de dénombrement sur papier. Cependant, des cartes numérisées sont de plus en plus fréquemment utilisées dans la plupart des régions (80 % au niveau mondial).
- Plus de 90 pays ou zones utilisent le système de positionnement universel (GPS) intégrant la technologie du système d'information géographique (SIG) pour l'établissement des cartes de recensement et, dans certains cas, pour le suivi des opérations de recensement. Le SIG est par ailleurs utilisé pour la diffusion des résultats du recensement.
- Peu nombreux sont les pays à avoir indiqué qu'ils effectuaient des analyses spatiales.

Mode de dénombrement

- Les entrevues individuelles demeurent la méthode la plus couramment utilisée pour effectuer les recensements du cycle 2010. Environ 85 % des pays ayant répondu utilisent ce mode de dénombrement.
- Le nombre de pays utilisant des modes de dénombrement non traditionnels, y compris l'Internet et les registres, est en hausse.
- Un nombre important de pays utilisent plusieurs modes de dénombrement – bien que les entrevues individuelles soient le plus répandu.
- En Europe, les pays ou zones sont plus nombreux, par rapport aux autres régions, à s'appuyer sur des méthodes alternatives pour effectuer leurs recensements. Par exemple, sur les 39 pays ou régions qui ont répondu, 12 ont recours aux registres administratifs en lieu et place du recensement traditionnel.

Traitement des données

- En raison de l'évolution rapide des nouvelles technologies, la plupart des pays ou régions (54 %) marient plusieurs méthodes de saisie des données du

recensement, par exemple la saisie manuelle et l'utilisation de l'Internet et/ou la saisie par lecture optique.

- Entre les cycles des recensements de 2000 et de 2010, on relève une augmentation de l'usage de l'Internet comme méthode de saisie des données, bien qu'il s'agisse généralement d'une méthode secondaire.
- Le recours à la technologie de l'assistant numérique personnel (PDA) pour la saisie des données, que l'on observe dans toutes les régions, mérite d'être signalé puisque environ 9 % des pays ayant répondu (13 pays) l'utilisent, généralement en association avec d'autres méthodes.
- Plus de 70 % des pays combinent ou prévoient de combiner la vérification manuelle et informatisée alors que les autres pays utilisent ou prévoient d'utiliser l'une ou l'autre seulement. Parmi les pays dotés de systèmes de vérification, on en relève 18 (8 en Asie, 6 en Europe, 3 en Afrique et 1 en Amérique du Nord) qui ne font aucune estimation des données manquantes de quelque type qu'elles soient.

Évaluation des recensements

- La plupart des pays ou régions procèdent à une évaluation de leurs recensements, ceux qui effectuent une enquête postcensitaire étant plus nombreux que ceux qui utilisent des méthodes démographiques. Environ un tiers des pays évaluant leurs recensements combinent l'enquête postcensitaire et l'analyse démographique.
- L'enquête postcensitaire est généralement utilisée pour évaluer le champ d'étude du recensement et, à un degré moindre, pour déterminer les erreurs de contenu.
- Environ 80 % des pays ou zones vont publier des rapports d'évaluation des recensements de façon à fournir aux utilisateurs des informations leur permettant d'évaluer la qualité des résultats des recensements effectués dans le cadre du cycle 2010.

Diffusion

- Malgré leur coût de production, les imprimés demeurent le principal outil de diffusion des données relatives aux recensements dans toutes les régions du monde. Cependant, certains pays plus développés ont cessé la diffusion par imprimés et ont essentiellement recours aux supports électroniques.
- Malgré le potentiel des bases de données en ligne qui offrent aux utilisateurs une source d'informations riche et relativement bon marché, la diffusion des données relatives aux recensements par le biais de ces bases en ligne ne suit qu'avec retard celle qui emprunte le papier et d'autres formes de support électronique.
- Environ 82 % des pays ou zones ont un système d'archivage pour le stockage et la mise à jour des données relatives aux recensements; cependant, de nombreux pays ou zones d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que d'Océanie ne disposent pas d'un système d'archivage adéquat pour gérer ces données.

Difficultés

- L'étendue des besoins d'assistance extérieure non satisfaits se mesure au nombre des pays – 86 sur les 138 ayant répondu au questionnaire – qui ont nécessité une telle assistance dans au moins un domaine de l'organisation du recensement.
 - Parmi les pays qui ont rempli le questionnaire, plus de 60 % d'entre eux dans chaque région, à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe, ont demandé une assistance pour effectuer leurs recensements dans le cadre du cycle 2010, principalement en ce qui concerne les nouvelles technologies, la cartographie, l'assurance de qualité, l'analyse et la diffusion des données; suivait le besoin d'assistance dans les domaines du traitement des données et des sources de financement, de la saisie des données et des stratégies de promotion et de communication.
 - De nombreux pays ont demandé une assistance dans les domaines des nouvelles techniques de numérisation, du GPS/GIS, des instruments de cartographie en ligne, de l'usage des assistants numériques personnels, de la technologie mobile portative, de l'utilisation du téléphone pour le suivi et le contrôle ainsi que du recensement électronique.
-